

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

**JSFS**

**Variétés**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 10 (1869), p. 98-108

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1869\\_\\_10\\_\\_98\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1869__10__98_0)

© Société de statistique de Paris, 1869, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### VARIÉTÉS.

#### DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Résumé du commerce extérieur de la France en 1867. — Commerce général.* — Ce commerce a embrassé, en 1867 (importation et exportation réunies), une masse de produits représentant 7,965 millions de francs en valeurs actuelles, dont 4,031 millions à l'importation, et 3,934 à l'exportation.

*Commerce spécial.* — Ces chiffres se rapportent au commerce *général* comprenant le transit et le mouvement des entrepôts. Les opérations du commerce *spécial* (produits français exportés, et produits de l'étranger consommés en France) se résument comme suit : importation, 3,026 millions; exportation, 2,826; total 5,852.

*Produits admis temporairement.* — Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France, ne figurent pas au commerce spécial. Leur valeur a été, en 1867, de 175 millions. Les produits réexportés après main-d'œuvre ont une valeur de 259 millions. Si on ajoute ces valeurs à celles de l'importation et de l'exportation (commerce spécial), on a, pour 1866 et 1867, les chiffres ci-après :

	1867.	1866.
Importation . . . . .	3,201	2,894
Exportation . . . . .	3,085	3,391

*Comparaisons avec des périodes antérieures, et mouvement du numéraire.* — Nous donnons ci-après les mouvements du commerce spécial et du numéraire, pour les quinze dernières années (en millions de francs) :

	Commerce spécial.		Numéraire.	
	Importation.	Exportation.	Importation.	Exportation.
1853 . . . . .	1,196.1	1,541.9	433	260
1854 . . . . .	1,291.6	1,413.7	582	329
1855 . . . . .	1,594.1	1,557.9	504	481
1856 . . . . .	1,989.8	1,893.0	576	483
1857 . . . . .	1,872.9	1,865.8	670	581
Moyenne quinquennale.	1,588.9	1,654.4	553	427
1858 . . . . .	1,562.8	1,887.3	717	242
1859 . . . . .	1,640.7	2,266.4	940	570
1860 . . . . .	1,897.3	2,277.1	604	448
1861 . . . . .	2,442.3	1,926.3	420	503
1862 . . . . .	2,198.6	2,242.7	536	456
Moyenne quinquennale.	1,948.3	2,119.9	643	444

	Commerce spécial.		Numéraire.	
	Importation.	Exportation.	Importation.	Exportation.
1863 . . . . .	2,426.4	2,642.6	533	588
1864 . . . . .	2,528.2	2,924.2	734	651
1865 . . . . .	2,641.8	3,088.4	659	433
1866 . . . . .	2,793.5	3,180.6	1,065	554
1867 . . . . .	3,026.5	2,825.9	849	253
Moyenne quinquennale.	2,683.3	2,932.3	768	496

En ce qui concerne les mouvements du numéraire, on constate que l'excédant moyen des importations sur les exportations a suivi, par période quinquennale, la marche suivante :

1853-1857.	1858-1862.	1863-1867.
126	199	272

*Transports par mer et par terre.* — Les transports par mer ont embrassé une valeur totale de 5,352 millions. La part du pavillon français a été de 2,441 millions, dont 407 reviennent à la navigation avec les colonies françaises et la grande pêche; et 2,034 à la navigation internationale, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 2,911 millions.

*Principaux pays d'importation et d'exportation.* — Les pays avec lesquels nos échanges ont eu le plus d'importance en 1867, sont : l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Zollverein, les États-Unis, la Turquie, l'Espagne, l'Algérie, la Russie, le Brésil, Rio de la Plata, l'Égypte et les Indes anglaises. Ces divers pays se classent dans l'ordre ci-après, en ce qui concerne l'importation et l'exportation (commerce spécial).

<i>Importation.</i>		<i>Exportation.</i>	
	Millions.		Millions.
Angleterre . . . . .	552	Angleterre . . . . .	897
Belgique . . . . .	381	Belgique . . . . .	255
Italie . . . . .	319	Suisse . . . . .	233
Zollverein . . . . .	258	Zollverein . . . . .	213
États-Unis . . . . .	141	Italie . . . . .	180
Turquie . . . . .	135	États-Unis . . . . .	156
Russie . . . . .	108	Algérie . . . . .	115
Suisse . . . . .	107	Espagne . . . . .	103
Espagne . . . . .	90	Rio de la Plata . . . . .	68
Indes anglaises . . . . .	84	Brésil . . . . .	64
Rio de la Plata . . . . .	80	Turquie . . . . .	56
Algérie . . . . .	68	Villes anséatiques . . . . .	46
Uruguay . . . . .	50	Uruguay . . . . .	43
Autriche . . . . .	48	Égypte . . . . .	34
Égypte . . . . .	48	Pays-Bas . . . . .	31
Brésil . . . . .	46	Chili . . . . .	30
Suède . . . . .	42	Russie . . . . .	29
Norwége . . . . .	42	Pérou . . . . .	23
Pays-Bas . . . . .	35	Portugal . . . . .	21
Chine . . . . .	22	Nouvelle-Grenade . . . . .	19

*Nature et valeur des produits échangés.* — La valeur de nos échanges, en 1867, se décompose comme suit par nature de produits (commerce spécial).

	Importation.	Exportation.
	Millions.	Millions.
Produits naturels . . .	1,296	1,972
— fabriqués . . .	1,530	1,055
Totaux . . . . .	2,826	3,027

Par rapport à 1866, la diminution est, à l'importation des matières premières, de 120 millions; elle porte principalement sur le coton en laine. L'augmentation, pour les objets de consommation naturels et fabriqués, est de 353 millions; elle a pour objet les céréales, les bestiaux, les viandes fraîches et salées, les graines et fruits oléagineux, beurres, fromages et vins.

Les tableaux ci-après font connaître (commerce spécial) les principaux produits importés et exportés, avec la distinction: 1° des denrées alimentaires; 2° des matières premières de l'industrie; 3° des produits fabriqués.

**a) IMPORTATION.**

Articles.	Valeur.	Articles.	Valeur.
—	—	—	—
	Millions.		Millions.
<b>1° Denrées alimentaires.</b>			
Céréales . . . . .	344.7	Plomb . . . . .	17.6
Légumes secs et leurs farines. . .	4.8	Étain brut . . . . .	8.7
Bestiaux . . . . .	123.7	Fonte brute . . . . .	7.2
Viandes fraîches et salées. . . .	10.2	Fer et acier . . . . .	4.9
Riz . . . . .	13.1	Jute en brins ou teillé. . . . .	8.4
Café . . . . .	71.6	Chanvre . . . . .	8.3
Cacao. . . . .	10.5	Bois communs. . . . .	172.6
Sucre des colonies françaises. . .	51.4	Bois exotiques . . . . .	14.0
— de l'étranger . . . . .	36.4	Houille et coke . . . . .	146.9
Fromage et beurre. . . . .	26.4	Fils de lin ou de chanvre . . . .	9.8
Poissons de mer. . . . .	25.7	Fils de coton. . . . .	9.5
Fruits de table. . . . .	17.2	Fils de laine. . . . .	6.8
Huile d'olive. . . . .	26.1	Poils de toute sorte . . . . .	6.8
Vins . . . . .	7.5	Nattes ou tresses de paille, d'é-	
Spiritueux . . . . .	5.5	corce ou de sparte . . . . .	6.2
Houblon . . . . .	4.9	Caoutchouc et gutta-percha bruts	4.0
<b>2° Matières premières.</b>			
Soies et bourre . . . . .	344.7	<b>3° Produits fabriqués.</b>	
Coton en laine. . . . .	237.0	Tissus de laine. . . . .	42.1
Laines en masse . . . . .	223.7	— de soie . . . . .	21.1
Peaux brutes et pelleterie. . . .	137.5	— de coton . . . . .	18.7
Lin . . . . .	73.8	— de lin ou chanvre . . . . .	14.4
Graines oléagineuses . . . . .	45.3	Machines et mécaniques. . . . .	13.0
Indigo . . . . .	24.5	Ouvrages en métaux. . . . .	7.7
Minerais . . . . .	17.6	Chapeaux de paille, d'écorce,	
		de sparte, etc. . . . .	5.7
		Tissus de poil . . . . .	5.7
		Horlogerie. . . . .	3.0

**b) EXPORTATION.**

<b>1° Denrées alimentaires.</b>		Coton en laine. . . . .	50.4
Céréales . . . . .	67.4	Laines . . . . .	43.2
Bestiaux . . . . .	32.0	Fils de coton et laine . . . . .	32.1
Viandes salées . . . . .	10.4	Fils de lin et chanvre . . . . .	6.2
Vins . . . . .	244.6	Garance . . . . .	13.8
Spiritueux . . . . .	67.3	Garancine . . . . .	17.0
Liqueurs. . . . .	4.0	Minerais . . . . .	9.0
Huile d'olive. . . . .	5.1	Matériaux . . . . .	9.9
Fromages et beurre . . . . .	66.9	Indigo . . . . .	8.9
Œufs de volaille, et gibier. . . .	38.9	Poils de toute sorte . . . . .	8.7
Fruits de table. . . . .	28.1	Cuivre . . . . .	8.7
Sucre raffiné. . . . .	67.2	Or battu, tiré, etc. . . . .	4.0
Poissons de mer et marinés. . . .	7.5	Huiles de graines . . . . .	1.7
<b>2° Matières premières.</b>		Fer, fonte et acier. . . . .	0.6
Peaux préparées . . . . .	63.5	Bois communs. . . . .	33.9
Peaux brutes et pelleterie. . . .	23.7	Soie . . . . .	115.4

Articles.	Valueur.	Articles.	Valueur.
	Millions.		Millions.
<b>3° Produits fabriqués.</b>			
Tissus de soie et fleur.	423.0	Orfèvrerie et bijouterie . . . . .	17.1
— de laine . . . . .	236.8	Parfumerie . . . . .	15.2
— de coton . . . . .	57.5	Médicaments . . . . .	13.4
— de lin et chanvre . . . . .	28.7	Chapeaux de feutre . . . . .	10.1
Fils de coton et laine . . . . .	32.1	Instruments de musique . . . . .	9.2
Peaux ouvrées . . . . .	71.5	Articles divers de l'industrie pa- risienne . . . . .	9.0
Tableterie, bimbeloterie, mer- cerie, ouvrages en bois . . . . .	185.4	Horlogerie . . . . .	8.5
Confections . . . . .	94.1	Machines et mécaniques . . . . .	7.9
Papiers et applications . . . . .	36.8	Coutellerie . . . . .	1.1
Outils et ouvrages en métaux . . . . .	32.9	Armes . . . . .	2.3
Poterie, verres et cristaux . . . . .	31.2	Savons . . . . .	7.9
Modes et fleurs artificielles . . . . .	29.2	Couleurs . . . . .	7.7
		Plumes de parure . . . . .	7.4

*Entrepôts.* — Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'Empire a été de 11,511,585 quintaux métriques, représentant une valeur de 462 millions (92,136 quint. mét., et 15 millions de plus qu'en 1866).

*Transit.* — Les marchandises étrangères expédiées en transit ont eu un poids total de 3,204,428 quint. mét. (25,474 de moins qu'en 1866), et une valeur de 676 millions (153 de moins qu'en 1866).

En joignant aux produits admis en transit ceux qui ont été réexportés en transit après avoir été placés sous le régime de l'admission temporaire, on obtient un poids total de 7,086,417 quint. mét. (1,224,759 de plus qu'en 1866), et une valeur de 955 millions (95 de moins).

*Pêche maritime.* — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 331,760 quint. mét. de produits, à peu près autant qu'en 1866. Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime ont été de 31,103 quint. mét. (4,400 de plus qu'en 1866).

Le tableau ci-après indique le mouvement de cette pêche de 1862 à 1867.

ANNÉES.	Armements.		Dépense.	Exportation de morues.	Sommes dépensées.
	Navires.	Hommes.			
1862 . . . . .	517	14,081	Fr. 689,110	Kilogr. 15,316,657	Fr. 2,820,842
1863 . . . . .	560	13,753	669,450	10,219,150	1,858,909
1864 . . . . .	467	12,774	620,320	10,133,899	1,844,937
1865 . . . . .	573	12,434	600,435	11,050,403	2,007,958
1866 . . . . .	588	12,651	602,490	11,396,963	2,097,616
Moyenne annuelle . . . . .	541	13,138	636,361	11,623,414	2,126,052
1867 . . . . .	603	12,178	578,350	10,193,445	1,892,405

796 navires, jaugeant ensemble 22,757 tonneaux, ont été armés, en 1867, pour la pêche du hareng; leur équipage total était de 10,692 hommes, mêmes chiffres à peu près en 1866. 221,664 quint. mét. de harengs frais et salés ont été rapportés dans nos ports (219,722 quint. mét. en 1866).

*Droits de douane.* — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 145,763,799 fr. (diminution de 6,239,893 fr. par rapport à 1866), se décomposant ainsi :

Droits			Droits et produits accessoires.	Taxe de consommation des sels.	Total.
d'entrée.	de sortie.	de navigation.			
120,878,530	186,811	443,880	1,570,248	22,684,330	145,763,799

**Navigation.** — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voile, soit à vapeur (colonies, grande pêche et étranger) a été de 54,486, jaugeant 10,493,000 t. (6 p. 100 de plus qu'en 1866 par rapport au nombre des voyages, et 11.5 p. 100 par rapport au tonnage). La part de notre marine a été de 39.5 p. 100, dont un peu plus de 40 pour la navigation à voile, et 38.75 pour la navigation à vapeur.

Au 31 décembre 1867, la flotte marchande de la France comprenait : — a) 15,182 bâtiments à voiles jaugeant 915,521 t., dont 11,690 et 738,297 t. appartenant aux ports de l'Océan ; et 3,492 jaugeant 177,224 t., aux ports de la Méditerranée ; — b) 420 bâtiments à vapeur jaugeant 133,158 t., dont 205 et 47,056 pour les ports de l'Océan ; 215 et 86,102 pour les ports de la Méditerranée. — En tout (voile et vapeur confondues), 15,602 bâtiments, et 1,048,679 t.

Les navires à voiles et à vapeur se classaient ainsi à la même date, d'après leur tonnage :

	De 800 et au- dessus.	De 700 à 800.	De 600 à 700.	De 500 à 600.	De 400 à 500.	De 300 à 400.	De 200 à 300.	De 100 à 200.	De 60 à 100.	De 30 à 60.	De 20 à 30.	De 10 et au- dessous.
Navires . . . . .	76	45	118	249	300	647	1,318	1,415	1,580	1,004	.	8,805
Tonnes . . . . .	92,450	33,348	64,111	111,759	105,973	158,377	182,857	108,854	66,359	24,631	.	58,350

Voici le même classement pour les navires à vapeur seulement :

	De 200 chevaux et plus.	De 100 à 200.	De 60 à 100.	De 30 à 60.	De moins de 30.
Navires . . . . .	105	87	81	81	66
Chevaux . . . . .	35,280	10,844	5,507	3,023	1,108

Au 31 décembre 1866, le nombre des vapeurs était de 407, d'une force totale de 55,160 chevaux.

A la même date, la pêche côtière (petite pêche) employait : dans les ports de l'Océan, 6,980 bateaux jaugeant 58,737 t., et montés par 34,632 hommes. — Dans les ports de la Méditerranée, 1,912, jaugeant 8,340 t., avec un équipage de 6,720 hommes ; — en tout : 8,892 navires, 67,077 t., et 41,352 hommes.

A. L.

**2. Opérations de la Banque de France en 1868.** — Les opérations de l'année 1868 sont inférieures de 271,657,400 fr. à celles de l'année 1867. Elles s'élevaient pour cette année à 7,372,875,800 fr. Elles ne s'élèvent, pour l'année 1868, qu'à 7,101,218,400 fr.

Cette diminution en 1868 n'excède pas la mesure habituelle des différences qu'on peut remarquer entre deux exercices. Elle n'acquiert de gravité qu'à cause de la diminution considérable des résultats de 1867 rapprochés de ceux de 1866.

En d'autres termes, 1866 a été une année féconde, exceptionnelle, puisqu'elle a produit le chiffre d'opérations le plus élevé que la Banque ait atteint depuis sa création. — 1867, année de stagnation d'affaires, a dû présenter un écart d'autant plus considérable, et 1868, cette stagnation persistant, a été inférieure à 1867, mais sans marquer, d'ailleurs, une sensible différence.

**Du taux de l'escompte.** — Pendant le cours de 1868, le taux de l'escompte a été maintenu à 2 ½ p. 100, sans variation. — Ce taux avait débuté dès le 31 mai 1867, et pour l'expliquer, nous disions, l'an dernier, qu'il était la conséquence du ralentissement des affaires, de l'offre de l'argent bien supérieure à la demande, et de la

surabondance du capital peu ou non employé. Cet état de choses n'a pas changé en 1868, et la Banque a dû loyalement accepter la loi du marché monétaire. Il faut répéter toujours cette vérité essentielle, savoir : que la Banque de France n'est maîtresse ni de la hausse ni de la baisse du taux de l'escompte, et que son devoir est uniquement de refléter avec sincérité toutes les variations qu'il subit sous la pression des faits économiques et des événements.

Nous avons proposé au Gouvernement un projet de décret que l'Empereur a signé tout récemment, sur l'avis du Conseil d'État, et qui avait un double but : celui de recevoir au nombre des titres admissibles à notre bureau d'avances les obligations de la Société algérienne, et celui d'augmenter le nombre et la nature des valeurs admises jusqu'à présent, en remplacement de la troisième signature des effets présentés à l'escompte. Vous savez que ces valeurs étaient limitées aux actions de la Banque de France et aux rentes sur l'État. Le nouveau décret admet, en outre, toutes les valeurs déjà reçues comme garantie de nos avances, c'est-à-dire les actions et obligations des chemins de fer français, les obligations de la ville de Paris et du Crédit foncier, etc. Ce décret est évidemment un notable bienfait pour le commerce, qui aura plus de facilités pour l'escompte de ses effets, sans diminuer, d'ailleurs, les justes garanties de la Banque.

*De l'escompte des effets de commerce et du portefeuille.* — Comparé à celui de 1867, le chiffre de l'escompte présente une diminution de . . . . . 72,413,700<sup>f</sup>

En 1867, il s'est élevé, y compris les bons de la monnaie, à . . . 5,733,240,100

En 1868, il s'élève à . . . . . 5,660,826,400

Différence en moins . . . . . 72,413,700

Le nombre des effets de commerce admis à l'escompte à Paris, déduction faite des bons du Trésor et des bons de la Monnaie, s'est élevé à 2,357,542 effets, représentant une somme de . . . . . 2,189,825,400<sup>f</sup>

Soit, en moyenne, 928 fr. par effet.

Ces effets se subdivisent ainsi :

924,850 sur les villes des Succursales pour . . . . . 642,092,600<sup>f</sup>

1,432,692 sur Paris, pour . . . . . 1,547,732,800

2,357,542 billets pour . . . . . 2,189,825,400

Sur ce dernier nombre d'effets, il s'en est trouvé :

610 de 10 fr. et au-dessous,

80,440 de 11 fr. à 50 fr.,

Et 148,230 de 51 fr. à 100 fr.

Soit plus d'un septième en effets inférieurs à 101 fr.

Pour les Succursales, le nombre d'effets est de 2,696,982, représentant une somme de . . . . . 3,616,528,458<sup>f</sup>

Soit, en moyenne, par effet, 1,266 fr.

Au 14 août 1868, les deux Portefeuilles réunis de Paris et des Succursales présentaient un chiffre de . . . . . 580,800,000

C'est le maximum de l'année.

Le minimum, au 6 août, était de . . . . . 387,900,000

Ces Portefeuilles présentent aujourd'hui, 28 janvier 1869, le chiffre de . . . . . 603,980,000

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le nombre des effets de commerce admis à l'escompte à Paris a été de 2,357,542, pour une somme de 2,189,825,400 fr. — Celui des effets présentés a été de 2,396,752, pour une somme de 2,221,540,100 fr. Il y a donc une différence en moins, entre l'admission et la présentation, de 39,210 effets pour une somme de 31,714,700 fr.

Cette différence représente la quotité d'effets rejetés par le conseil; mais il convient de faire observer que, sur ces 39,210 effets rejetés, 7,030, s'élevant à la somme de 6,990,397 fr. 73 c., n'avaient pour cause d'exclusion que des irrégularités qui permettent de les représenter après régularisation, ce qui réduit véritablement la quantité d'effets rejetés à 32,180, pour une somme de 24,724,300 fr., soit 1.11 p. 100 sur le total de la présentation.

*Avances sur effets publics, chemins de fer, etc. (Paris et Succursales).* — Les opérations de cette nature ont été un peu inférieures à celles de l'année 1867. Elles donnaient pour cette année un chiffre de 445,701,100 fr.; elles s'élèvent en 1868 à 433,415,450 fr.

Soit une diminution de 12,285,650 fr.

Pendant tout le cours de l'année 1868, le taux d'intérêt des avances a été maintenu à  $\frac{1}{2}$  p. 100 au-dessus du taux de l'escompte des effets de commerce, soit à 3 p. 100.

On sait que cette différence, assez modérée pour ne point entraver le développement légitime des avances, a été adoptée et maintenue comme signe de la faveur justement accordée à l'escompte des effets de commerce.

La proportion des prêts a peu varié. Ainsi, en prenant pour terme de comparaison le solde des avances de diverses natures, qui s'élève, au 24 décembre 1868, à 51,500,000 fr., on trouve 46 avances dépassant 100,000 fr. et représentant une somme de 9,675,000 fr., et 6,270 avances au-dessous de 100,000 fr. et représentant une somme de 41,825,000 fr. — Soit en moyenne 6,670 fr. par avance. — En 1867, le chiffre de cette moyenne était de 7,000 fr.

Ces détails prouvent de la façon la plus évidente que la spéculation reste étrangère à cette nature de prêts, qui ne compte pour clients que les industriels, commerçants de détail, propriétaires et rentiers.

*Réserves métalliques.* — Les encaisses réunis de la Banque et des Succursales étaient, au 26 décembre 1867, jour où a commencé l'exercice de 1868, de 1,015,200,000 fr.; leur maximum, au 14 septembre 1868, était de 1,322,500,000 fr.; leur minimum, au 3 janvier de la même année, de 977,300,000 fr.; ils sont aujourd'hui, 28 janvier 1868, à 1,070,060,000 fr.

Ici encore se reproduisent presque identiquement les observations du dernier compte rendu. C'est au 14 septembre 1868 que l'encaisse de la banque a monté au chiffre énorme de 1,322,500,000 fr., chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'à cette époque. Il s'explique par la plus grande circulation du billet de banque à l'intérieur, par l'emploi moins actif du capital disponible, et par l'affluence continue de l'or arrivant de l'étranger, partout où le change nous est resté favorable. S'il y a eu quelques sorties d'or nécessitées par des emprunts de l'étranger, il nous est venu, à Paris, de l'extérieur, pendant l'année 1868, une somme de 242,891,671 fr. en lingots ou espèces.

C'est presque autant qu'en 1867 (264,226,984 fr.).

*Circulation des billets.* — Le chiffre de la circulation des billets émis par la



Banque centrale et les Succursales était, au 26 décembre 1868, de 1,294,795,600 fr.; le maximum, au 31 juillet, de 1,326,265,200 fr.; le minimum, au 26 décembre 1867, jour où a commencé l'exercice de 1868, était de 1,122,555,700 fr.; il est aujourd'hui, 28 janvier 1869, de 1,381,271,400 fr., savoir :

Nombres.	Sommes.
8 billets de 5,000 fr. . . .	40,000 <sup>t</sup>
826,669 — de 1,000 . . .	826,669,000
278,924 — de 500 . . .	139,462,000
40,067 — de 200 . . .	8,013,400
3,665,349 — de 100 . . .	366,534,900
775,530 — de 50 . . .	38,776,500
<hr/>	<hr/>
5,586,547 — pour . . . . .	1,379,495,800
Billets de diverses coupures des anciens types. . . . .	1,775,600
<hr/>	<hr/>
<b>Total général. . . . .</b>	<b>1,381,271,400</b>

Il ressort de ces documents que le billet de banque de 50 fr., longtemps stationnaire, commence à prendre une plus grande place dans la circulation de la monnaie fiduciaire. Il n'avait pas encore dépassé le chiffre de 33 à 34 millions.

*Mouvements généraux des espèces, billets et virements dans la Banque centrale.* — L'ensemble de ces mouvements est supérieur à celui de l'année 1867. — Il s'élève pour 1868 à 37,374,399,600 fr., savoir :

	1868.	1867.
Pour les virements . . .	21,673,435,100	17,574,609,300
Pour les billets . . . . .	13,413,560,200	12,722,057,900
Pour les espèces . . . . .	2,287,404,300	2,297,224,900
	<hr/>	<hr/>
	37,374,399,600	32,593,892,100
Différence en plus pour 1868 . . . . .		4,780,507,500
Savoir :		
Sur les billets . . . . .		691,502,300
Sur les virements . . . . .		4,098,825,800
		<hr/>
<b>Total . . . . .</b>		<b>4,790,328,100</b>

Par contre, il y a sur les espèces une diminution de 9,820,600 fr.; il reste pour 1868 une augmentation de 4,780,507,500 fr.

*Effets au comptant.* — En 1867, le nombre des effets encaissés s'élevait à 1,653,314 pour une somme de 2,048,780,500 fr.; en 1868, le nombre des effets est de 1,890,515, pour une somme de 2,397,304,300 fr.

En plus pour 1868 :

Effets, 237,201; somme, 348,523,800 fr.

Le montant des effets au comptant ainsi encaissés dans l'année dépasse de 207 millions celui du recouvrement des effets escomptés.

Il est donc facile de mesurer la charge qui pèse sur la Banque, obligée d'entretenir un nombreux personnel de garçons de recette pour un service purement gratuit; mais elle est loin de s'en plaindre, puisqu'elle procure ainsi au commerce et à l'industrie une satisfaction considérable. Seulement qu'il soit permis de faire remarquer, à cette occasion, combien il importe à tous les débiteurs d'effets d'être prêts au paiement et de faciliter un encaissement régulier et rapide, surtout aux jours de grande échéance.

*Comptes courants de Paris.* — En 1867, le maximum des comptes courants de Paris avait été, au 22 décembre, de 390,700,000 fr.; le minimum, au 17 janvier, de 196,700,000 fr. — En 1868, le maximum, au 20 août, a été de 496,100,000 fr.; le minimum, au 14 du même mois, de 176,300,000 fr. Les comptes courants réunis de Paris et des Succursales s'élevaient, au 20 août 1868, à 539,000,000 fr.; le minimum, au 14 du même mois, était de 225,300,000 fr.

*Billets à ordres tirés de la Banque sur les Succursales, et vice versa, et virements.* — En 1867, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses Succursales s'élevaient, y compris les versements des trésoriers-payeurs généraux, à 1,034,584,081 fr.

En 1868, ils s'élèvent pour Paris à 183,300,395 fr.; pour les Succursales, à 280,686,839 fr.; les versements des trésoriers-payeurs généraux dans les Succursales montent à 434,652,702 fr., en tout, 898,639,936 fr.; soit, pour 1868, une diminution sur l'ensemble de 135,944,145 fr.

*Service des recettes en ville (effets au comptant compris).* — En 1868, le nombre des effets encaissés s'est élevé à 3,823,309, pour une somme de 4,999,967,900 fr.; — en 1867, il n'était que de 3,680,849, pour une somme de 4,773,373,100 fr.; différence en plus pour 1868: effets, 142,460; somme, 226,594,800 fr.

La plus forte recette en somme et en nombre d'effets à encaisser pendant l'année 1868 a été celle du 31 octobre. Elle s'élevait à 131,580 effets, pour une somme de 112,627,121 fr. Cette recette, qui, en nombre d'effets, est la plus forte que la Banque ait eu à constater depuis son origine, a exigé le concours de 154 garçons de recette et de 152 aides, soit en totalité 306 agents, qui ont dû se présenter à 47,565 domiciles, en moyenne 155 domiciles par agent. — A ce nombre de domiciles, il convient d'ajouter celui des visa et des acceptations, dont le chiffre s'accroît chaque année. Il est, pour l'année 1868, de 87,095.

On remarquera sans doute que l'accroissement du chiffre total représentant le service des recettes en ville, — c'est-à-dire de la quantité réunie et des effets *escomptés* et des effets *au comptant*, — est uniquement dû à l'accroissement de ces derniers. Le chiffre des effets au comptant augmente d'année en année; mais il n'en faudrait pas conclure, pour 1867 et 1868, que la masse et le mouvement du papier de commerce aient eux-mêmes augmenté. Cette conclusion serait en contradiction flagrante avec l'état général des affaires pendant cette période. La vérité est que plus le temps marche, plus le commerce est attiré par l'avantage des encaissements gratuits, et plus il s'empresse d'en profiter. Ce n'est pas la matière encaissable qui s'est accrue notablement en 1867 et 1868, c'est l'usage de l'encaissement gratuit par la Banque qui s'est développé dans une plus large proportion.

*Effets en souffrance.* — Le compte d'effets en souffrance était, au 26 décembre 1867, jour où a commencé l'exercice 1868, débiteur de 1,896,439 fr. 32 c.; il est encore débiteur, au 24 décembre 1868, de 1,721,981 fr. 73 c.; soit une différence en moins de 174,457 fr. 59 c.

Cependant des rentrées importantes sur d'anciennes créances ont été opérées pendant l'année 1868. Ces rentrées ne s'élèvent pas à moins de 516,000 fr.; mais l'heureux effet qui en serait résulté pour le compte d'effets en souffrance a été, tout au moins temporairement, anéanti par la suspension de la Caisse d'escompte des associations populaires.

Créée pour aider le travail et le crédit des populations ouvrières, elle n'a pas eu le succès qu'on espérait, et la Banque, dont le concours bienveillant n'avait pas fait défaut à cette tentative faite dans un intérêt général, s'est trouvée avoir en portefeuille pour près de 800,000 fr. de valeurs de cette société.

C'est ce qui l'a décidée à prélever, sur les bénéfices de l'année, une somme de 300,000 fr., destinée à parer aux éventualités d'une liquidation toujours incertaine.

Toutefois, une étude attentive de cette affaire et les recouvrements déjà opérés autorisent à croire que ce sacrifice de 300,000 fr. est la limite extrême des pertes qu'elle aura à supporter.

*Service de la Caisse des dépôts de titres.* — Le nombre de titres en caisse, au 24 décembre 1867, s'élevait à 2,394,859, représentant une valeur de 1,200,252,562 fr. En 1868, il s'éleva à 2,383,561 pour une somme de 1,240,159,863 fr.; — c'est, pour 1868, une diminution en nombre de titres de 11,298, et une augmentation en valeur de 39,907,301 fr.

Ces titres, de 924 natures différentes, appartiennent à 23,220 déposants. — Dans ce chiffre de 2,383,561 titres, ne figurent pas ceux déposés en garantie d'avances. Leur nombre est de 199,109, de 45 natures différentes; ils représentent une somme de 122,176,394 fr. — Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 67,498,287 fr., pour 3,664,127 coupons et titres nominatifs.

Les Succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes, et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 9,246,409 fr. 92 c., ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 296,698 coupons, montant à la somme de 3,450,063 fr. 37 c. Les caisses des Succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, où le service des dépôts est organisé, renfermaient, au 8 décembre dernier, 492,526 titres, d'une valeur de 230 millions, appartenant à 5,798 déposants, soit 9,735 titres et 59 dépôts de moins qu'en 1867. La diminution de la quantité de titres tient au retrait qui a eu lieu d'un certain nombre de valeurs étrangères aujourd'hui à peu près nulles, et ne donnant ni intérêts ni arrérages. Le nombre des titres de valeurs françaises, au contraire, est en voie constante d'augmentation.

*Succursales.* — Les opérations des Succursales s'élevaient en 1867 à 4,501,820,000 francs; elles s'élèvent en 1868 à 4,349,204,800 fr.; soit, pour 1868, une diminution de 152,615,200 fr.

Les cinq grandes Succursales qui occupent, cette année, le premier rang comme importance d'opérations sont celles de Marseille, Lille, Lyon, Bordeaux et Strasbourg. Strasbourg est venu remplacer le Havre, qui n'occupe plus que le septième rang.

*Marseille* a repris la première place qu'elle avait perdue l'année dernière. En 1867, les opérations de cette Succursale s'élevaient à 392,948,000 fr.; en 1868, elles s'élèvent à 576,142,500 fr.; augmentation, 183,194,500 fr.

*Lille.* En 1867, ses opérations s'élevaient à 455,353,500 fr.; en 1868, elles ne s'élèvent qu'à 404,615,700 fr.; diminution, 50,737,800 fr.

*Lyon.* En 1867, ses opérations s'élevaient à 244,622,000 fr.; en 1868, elles s'élèvent à 308,047,600 fr.; augmentation, 63,425,600 fr.

*Bordeaux.* En 1867, ses opérations s'élevaient à 352,833,600 fr.; en 1868, elles s'élèvent à 259,957,400 fr.; diminution, 92,876,200 fr.

*Strasbourg.* En 1867, ses opérations s'élevaient à 211,820,301 fr.; en 1868, elles ne s'élèvent qu'à 191,235,300 fr.; diminution, 20,585,000 fr.

Cinq succursales nouvellement créées ont commencé à fonctionner dans le second semestre de 1868. Ce sont celles de Castres, Chaumont, Évreux, Lons-le-Saunier et Niort.

*Dépenses de la Banque centrale et des Succursales.* — Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à 3,745,468 fr.; celles des Succursales à 3,925,351 fr.; en tout, 7,670,819 fr.

Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à 407,000 fr., il reste pour les dépenses ordinaires la somme de 7,263,819 fr., dans laquelle les droits payés à l'État pour timbre des billets de la Banque en circulation figurent, à eux seuls, pour une somme de 619,716 fr. 05 c. — Cette circulation a été en moyenne, pendant le cours de l'année 1868, de 1,239,432,080 fr. par jour.

En 1867, les dépenses de la Banque ne montaient qu'à la somme totale de 7,264,882 fr., c'est-à-dire qu'en 1868 on a dépensé 405,937 fr. en plus. Cette augmentation s'explique par les faits suivants: 1<sup>o</sup> la mise en activité et les dépenses de premier établissement de plusieurs Succursales nouvelles, dont le produit normal ne peut se former que dans certaines conditions de durée; — 2<sup>o</sup> l'augmentation des frais de transport d'espèces, qui atteint presque 200,000 fr., et qui tient à des causes purement accidentelles; — 3<sup>o</sup> enfin l'augmentation, aussi accidentelle, des droits de timbre payés à l'État pour une plus grande émission de billets. En sorte qu'il reste évident que l'administration de la Banque a continué partout, autant qu'il était en elle, son régime d'ordre, de surveillance et de sage économie.

*Dividendes.* Le dividende du 1<sup>er</sup> semestre 1868 a été de 45 fr.; celui du 2<sup>o</sup> semestre, de pareille somme de 45 fr.; soit pour l'année 90 fr. par action, répartis entre 15,589 actionnaires, représentant 182,500 actions, sur lesquelles 106,625 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 75,875 à des mineurs interdits, femmes mariées et établissements publics.

**3. Statistique des pompes à incendie en France.** — En France, le nombre total des sapeurs-pompiers s'élève à 286,166 hommes, desservant 12,720 pompes à incendie. Il y a: le régiment de sapeurs-pompiers militaires qui n'existe qu'à Paris; les ouvriers pompiers de la marine militaire: Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon; les pompiers municipaux créés dans les grandes villes et entretenus par l'administration municipale; il y a aussi les pompiers gardes nationaux qui ne reçoivent aucune solde, et les sapeurs-pompiers civils, association formée entre patrons et ouvriers dans les grandes usines.

Ce nombreux personnel est réparti d'une façon très-irrégulière sur le sol français. Ainsi, sur près de 40,000 communes, il y en a les trois quarts, 28,755, qui sont encore complètement privées de secours. Deux départements entiers, les Basses-Alpes et la Corse, n'ont ni pompes ni pompiers. Bien plus, certains départements ont des pompiers sans pompes ou bien des pompes sans pompiers. Le département des Hautes-Pyrénées possède 17 corps de pompiers et un seul corps de pompe. (*Doc. off.*)